



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

orphelins

Question écrite n° 39484

Texte de la question

Mme Odile Saugues attire l'attention de M. le ministre délégué aux anciens combattants sur la situation des orphelins de résistants morts en déportation, fusillés et tués entre 1940 et 1945. En effet, Philippe Dechartre, résistant et ancien ministre, avait été mandaté par le Président de la République pour mettre sur pied un rapport à partir duquel le gouvernement devait signer un décret, accordant droit à « reconnaissance » et à « réparation » par la Nation à ces résistants, au même titre que tous ceux qui en ont bénéficié par les décrets du 13 juillet 2000 et du 29 décembre 2000. Or, à ce jour, la publication du décret se fait toujours attendre alors même que le rapport a été remis au Président en février 2003. A la veille de la célébration du soixantième anniversaire de la Libération, il est important que justice et équité soient faites ; la reconnaissance des Morts pour la France doit s'appliquer à tous et les réparations aux enfants orphelins de ces résistants doivent être effectives. Dans ces conditions, elle lui demande quelles sont les avancées sur ce dossier et particulièrement sur ce décret dont la signature devait être apposée en juillet 2003.

Texte de la réponse

Comme le sait l'honorable parlementaire, le Premier ministre a rendu publique, le 2 septembre 2003, la décision du Gouvernement d'accorder aux orphelins de la barbarie nazie une indemnisation identique à celle dont bénéficient, au titre du décret n° 2000-657 du 13 juillet 2000, les orphelins dont les parents ont été victimes de persécutions antisémites. À cette fin, le Premier ministre a demandé au ministre délégué aux anciens combattants de déterminer avec précision le périmètre des ressortissants éligibles, ainsi que les modalités d'application de ce nouveau régime d'indemnisation. Sur la base de ces travaux, un projet de décret est actuellement soumis à l'avis du Conseil d'État. Le calendrier prévisionnel situe l'aboutissement de la procédure ainsi engagée au début du second semestre 2004.

Données clés

Auteur : [Mme Odile Saugues](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39484

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 mai 2004, page 3552

Réponse publiée le : 20 juillet 2004, page 5493